

# Accompagner la transformation des réseaux

**Harmonisation des règles, gestion du dossier eau et énergie et recherche de solutions de financement des ASA (Associations syndicales autorisées). Telles sont les thématiques qui seront portées cette année par la présidence française de l'Union européenne des associations de gestion de l'eau, en congrès dans la région.**

L'Union européenne des associations de gestion de l'eau (EUWMA) a tenu sa réunion annuelle les 4 et 5 septembre derniers à cheval entre les régions Paca et Occitanie. L'occasion pour cette fédération – qui regroupe des structures de droit public, gestionnaires de l'eau et indépendantes des collectivités locales et de l'État – de faire entendre la voix des 8 600 structures couvrant plus de 55 millions d'hectares en Europe qu'elle représente. L'occasion aussi de marquer le transfert de présidence entre l'Allemagne et la France : en effet, les travaux de l'EUWMA vont être pilotés cette année par l'Association nationale des associations syndicales de propriétaires (Anasp), une structure créée en 2014 et actuellement présidée par le vigneron héraultais Jean-Claude Blanc, également président de l'ASA du Canal de Gignac.

« Chaque année, au sein de l'EUWMA, nous construisons une réflexion commune portée à la connaissance des gouvernements de nos Etats et de la Commission européenne », explique-t-il avant de préciser les deux priorités à la nouvelle présidence française : d'une part, soutenir la dynamique initiée par l'Allemagne et notamment le dossier 'eau et énergie' ; d'autre part, impulser une réflexion sur les enjeux de financement des ASA qui dépendent aujourd'hui fortement de subventions : « Dans un contexte de désengagement massif de l'État se pose aujourd'hui la question de la pérennité de nos structures, malgré le soutien des Conseils départementaux, des Régions, des Agences de l'eau et de l'Europe. L'échange entre nos différentes structures nationales doit nous éclairer sur ce qui fonctionne bien et pourquoi, notamment dans l'accès aux aides européennes, pour que le schéma soit dupliqué de façon

harmonisée en Europe. L'EUWMA a lancé une enquête au sein de ses membres qui doit poser les bases de ce travail. » Un point d'étape est d'ailleurs programmé sur cette question avec la tenue d'une réunion sur le sujet au printemps prochain, à Montpellier.

**Favoriser la production d'énergie autonome.** En 2017-2018, la présidence française va donc poursuivre le travail lancé par l'Allemagne et notamment l'important dossier entre eau et énergie. « La bascule des réseaux gravitaires d'irrigation aux réseaux sous pression sécurisés engendre d'importants coûts de transformation des réseaux en termes d'investissement et de fonctionnement. Par ailleurs, le changement climatique s'impose à tous et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable devient une évidence. Dans ce cadre, les ASA ont un rôle à jouer dans ce domaine en favorisant la production d'énergie autonome (solaire, éolienne, thermique...) pour satisfaire leurs coûts croissants d'électricité permettant le fonctionnement de

**« Sécheresse, inondations, stockage de l'eau, enjeu alimentaire... La gestion de l'eau au niveau européen est un enjeu majeur et un défi permanent alors même que l'Europe est en pleine réflexion sur la Directive cadre sur l'eau (DCE) dont l'évaluation commencera début 2018, avec un rapport publié au début de 2019 », rappelait Albert Vermuë, le secrétaire général de l'EUWMA en ouverture des travaux, lundi matin, au Pont du Gard.**

ces réseaux sécurisés. Or, si l'électricité ne se stocke pas, l'eau si. Il y a donc un lien direct entre eau et énergie », résume Marc Polge, de l'Anasp. D'ailleurs, les visites organisées, notamment à l'ASA du Canal de Carpentras mardi, ont permis d'illustrer concrètement cette problématique. Car aujourd'hui, le changement climatique augmente les coûts énergétiques et les investissements pour les gestionnaires de l'eau dû à un recours plus fréquent au pompage pour distribuer l'eau, lutter contre les inondations, mais aussi faciliter le drainage et l'irrigation. Pour surmonter ces challenges, les gestionnaires doivent investir dans des solutions techniques innovantes et des pratiques durables. « Pour autant, si l'eau est un bien commun et une ressource essentielle, elle ne reçoit pas toujours l'attention nécessaire dans le débat politique et public » peut-on d'ail-



Les 3800 ASA françaises qui maillent le territoire injectent chaque année 123 millions d'euros dans l'économie nationale. Un tiers d'entre elles se situent en régions Occitanie et Paca et participent à elles seules à la moitié de l'activité économique des ASA. Les deux régions ont d'ailleurs co-organisé la réunion qui se tenait lundi et mardi dernier au Pont du Gard.

leurs lire dans la 'Déclaration d'Avignon', texte que va porter l'EUWMA au niveau européen et national cette année.

« Le travail que nous allons mener avec cette déclaration doit conduire à faciliter les démarches conduites par les ASA pour produire leur propre énergie, à tous les niveaux territoriaux : européen, national, régional et départemental », détaille Jean-Claude Blanc. « La législation européenne sur l'eau ne peut être un succès que si la gestion de l'eau a lieu collectivement à l'échelle locale », relance Marc Polge. « Les visites que nous avons pu faire en Europe montrent que certains gestionnaires de l'eau utilisent leurs installations de pompage aussi souvent que possible à des périodes où l'électricité, issue d'énergie renouvelable, est disponible en abondance. Dans le cas contraire, ils stockent l'eau. Ces pratiques ne sont pas encore largement répandues et des échanges d'expériences seraient profitables à tous. »

**Accéder à la caisse des dépôts et consignation.** « L'autre dossier d'importance sur lequel nous allons travailler est celui du financement de nos structures dans un objectif d'harmonisation européenne », reprend le président de l'Anasp. Car aujourd'hui, les disparités nationales sont importantes « alors même que nous dépendons de la même législation européenne. En France, cela revient notamment à faire en sorte que les ASA puissent accéder à la caisse des dépôts et consignation au



Transfert de présidence entre l'Allemand Hans-Adolf Bole, président du DBVW (à droite) et Jean-Claude Blanc, président de l'Association nationale des associations syndicales de propriétaires (Anasp).

même titre que les collectivités territoriales avec lesquelles nous œuvrons. Aujourd'hui, cette possibilité nous est refusée car elle n'est pas inscrite dans la loi ».

Le travail doit aussi conduire à une harmonisation entre régions françaises, alors même que les réflexions sur les nouveaux programmes de développement rural (PDR) sont lancées. « Au final, nous voulons porter un message

commun en France et en Europe, afin de montrer qu'il existe d'importantes disparités sur la gestion et le financement des ASA. L'objectif est bien entendu de revenir à des choses plus harmonisées pour faire en sorte que les décisions prises ne viennent pas bloquer le développement des ASA et des territoires sur lesquels elles interviennent », conclut Marc Polge.

CÉLINE ZAMBUJO

## Réaction

Alain Guillaume, président de l'ASA du Canal de Carpentras, président de la Fédération départementale de Vaucluse des ASA et administrateur à l'Anasp



### Important que l'on reconnaisse notre activité de mission publique

« Il est primordial que les choses évoluent rapidement sur la question du financement des ASA. En Vaucluse et en région, nous sommes structurés avec la Fédération départementale des associations syndicales de Vaucluse (FDAS 84) qui est le contact au niveau du Conseil départemental, la Fédération régionale des structures hydrauliques de Provence Alpes Côte d'Azur (Fresh Paca), interlocuteur privilégié de la Région et depuis 2014, le niveau national avec l'Anasp. Nos structures doivent être capables de se développer et d'investir dans les réseaux sécurisés sous pression. Il est important que l'on reconnaisse la mission publique que l'on remplit – à savoir que nous gérons un bien commun et contribuons au développement rural – et ce faisant, que l'on puisse accéder à des aides qui nous sont aujourd'hui inaccessibles. Il faut amener le plus d'eau possible sur le territoire le plus important. Il y a 30 ans, le Canal de Carpentras a été pionnier en développant les réseaux sécurisés sur le piémont du Ventoux. Il reste encore aujourd'hui une centaine d'hectares à équiper, et nous avons ouvert le canal à Monteux sur quelque 580 ha. Nous sommes également fortement impliqués sur le projet de territoire des Hauts de Provence Rhodanienne, qui vise la mobilisation de l'eau du Rhône, notamment pour l'irrigation, en lien étroit avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse, désignée comme maître d'ouvrage de ce projet collectif. »

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE ZAMBUJO



L'EUWMA accueille des représentants français, allemands, italiens, anglais qui œuvrent à une meilleure concertation au niveau européen sur la question de la gestion de l'eau.